de le faire.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CANADA ET LA SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE DANS L'OCÉAN INDIEN

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): J'ai une question à poser au premier ministre suppléant à propos de la conférence de Singapour. Elle porte sur une déclaration attribuée à un assistant du premier ministre et selon laquelle le Canada «ne se soucie pas de l'océan Indien et ne s'inquiéterait pas du tout si on en retirait le bouchon.» Le premier ministre suppléant peut-il nous dire si cet officiel parlait au nom du premier ministre qui se trouvait alors loin de Singapour, et si l'attitude du Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait-il trouver une façon de poser sa question qui soit acceptable d'après la procédure? Il sait très bien qu'il ne peut pas demander au premier ministre suppléant ou à un membre du gouvernement si une déclaration faite par un officiel à l'extérieur de la Chambre représente ou non la politique du gouvernement.

M. Macquarrie: J'ai posé ma question ainsi parce que le premier ministre était parti de Singapour et que l'officiel que j'ai mentionné s'y trouvait. Le ministre peut-il nous dire s'il s'agit bien de l'attitude du Canada devant les incidents politiques et militaires dans l'océan Indien, savoir «que nous ne nous en soucions pas»?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur. Bien au contraire. Lorsque j'ai appris la nouvelle, j'ai envoyé un câble et on m'a assuré que la déclaration n'avait pas été faite au nom du gouvernement.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Une question supplémentaire pour le premier ministre suppléant, monsieur l'Orateur. Si tel est le cas, le premier ministre suppléant n'est-il pas d'avis que le premier ministre aurait bien fait de s'acquitter de sa tâche à Singapour au lieu de faire de la plongée sous-marine...

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA CRIMINALITÉ ET LE CHÔMAGE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Justice que je suis heureux de revoir ici au moment où le gouvernement doit rassembler toutes ses forces. Comme des enquêtes statistiques révèlent que deux tiers des personnes dé-tenues dans les pénitenciers étaient en chômage au moment de leurs crimes, le ministre voudrait-il tâcher

n'y a pas de difficulté, que je sache; on semble en mesure de voir si oui ou non l'augmentation récente et marquée de délits criminels est reliée au fort taux de chômage actuel?

> M. l'Orateur: Sans doute conviendrait-il d'accorder au ministre de la Justice le temps d'étudier cette question.

MESURES POUR EMPÊCHER LES CRIMINELS DE SE PROCURER DES ARMES

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Ma question s'adresse au ministre de la Justice; le ministre de la Consommation et des Corporations en a pris avis la semaine dernière. Nos lois réglementant la possession de fusils, de pistolets et d'armes dissimulées n'ont pas empêché les criminels et ce qu'on a appelé les guérillas urbaines de se constituer des arsenaux d'armes meurtrières. Le gouvernement songerait-il alors à prendre de nouvelles mesures restrictives pour enrayer la prolifération des armes qui fait peser des menaces graves sur notre société?

L'hon, John N. Turner (ministre de la Justice): L'an dernier j'ai rencontré des fonctionnaires du ministère du solliciteur général, de mon propre ministère et d'autres organismes du gouvernement et j'ai demandé une étude de la situation actuelle, surtout une définition des armes dont l'usage est restreint ou interdit. Le nouveau solliciteur général fera sans doute rapport à la Chambre subséquemment.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. J'ai entendu avec plaisir les propos du ministre de la Justice; il s'est, dit-il, occupé de l'affaire l'an dernier parce que j'ai alors soulevé la question. Peut-il maintenant assurer à la Chambre qu'une action sérieuse sera prise, surtout à Montréal où les armes ont été vendues par des magasins qui écoulent les excédents de biens de guerre aux criminels auteurs de l'enlèvement et peut-être aux meurtriers?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas toute la gamme de ces arguments, mais je reconnais certes, comme le député, que la question est assez sérieuse pour justifier une révision complète.

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'INONDATION DE LA VALLÉE DU SKAGIT-RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN À LA DEMANDE DE RÉSILIATION DE L'ACCORD

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je regrette que le ministre des Pêches et des Forêts ne soit pas à la Chambre aujourd'hui, maintenant qu'il est rentré de la conférence tenue à Washington. Puis-je alors adresser ma question au premier ministre suppléant ou au secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts? Le ministre peut-il dire à la Chambre quelle a été la réponse du gouvernement des États-Unis à la requête du ministre canadien tendant à résilier l'accord selon lequel 6,000 acres de la vallée Skagit en Colombie-Britannique devaient être inondées?

[L'hon. M. Lang.]